

LA CONNAISSANCE DE L'HYGIENE
CHEZ LES OFFICIERS SUBALTERNES
DES BUREAUX DE SANTÉ.

Dans ces temps où l'attention publique est vivement attirée sur les questions d'hygiène et sur l'organisation des services de la santé publique, nous avons pensé que l'étude de cette science s'imposait à ces hommes chargés de surveiller l'application des lois sanitaires. Nous comprenons qu'un bon fonctionnaire est celui qui connaît les attributions et l'organisation de ses pouvoirs. Dans une initiative privée, le propriétaire entend vérifier si ces dispositions sont réalisées. Ainsi l'extrême importance d'une connaissance sanitaire préalable pour tous officiers subalternes de bureaux de santé. C'est ce qui a été compris par le citoyen anglais de la grande Bretagne. Aucun candidat n'est admis sans un examen sérieux qui démontre sa compétence dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans notre pays? Sommes-nous moins intelligents, moins soucieux de notre santé que le sujet anglais?

Nous suggérons donc aux conseils d'hygiène municipale d'exiger une connaissance suffisante de l'hygiène publique de leurs agents sanitaires; d'en obtenir l'assurance par un examen devant un jury compétent.

Si nous agissions ainsi, l'hygiène publique en profiterait immensément. Nous n'aurions pas cette nuée de fonctionnaires ignorants qui ne servent qu'à faire déprécier les services signalés que les bureaux de santé sont appelés à rendre à la population.

D. J. I. D.

REPRODUCTIONS.

LA PROPRIÉTÉ DE L'INDIVIDU
ET DE LA MAISON.

(Suite.)

Les mouvements incessants des couches atmosphériques, l'intensité des phénomènes électriques et lumineux, et, par-dessus tout, la bienfaisante action d'épuration qu'exerce une végétation luxuriante, donnent à l'habitation à la campagne des qualités vivifiantes proverbiales. Nos organismes y trouvent la stimulation fonctionnelle et le perfectionnement nutritif: la *longévité* est le privilège du campagnard.

Celui-ci pourtant gâte sans cesse, par une incroyable ignorance des règles les plus élémentaires de l'hygiène publique et privée, les conditions exceptionnelles du milieu où la nature l'a plongé.

Les logements agricoles sont des plus insalubres: encombrés par des provisions de toute sorte (chanvre, oignons, charcuteries); émaillés de crachats, de débris de légumes, d'excrétions de tout genre; maculés de fumée; souillés constamment par les animaux qui vivent avec le paysan dans une déplorable promiscuité (chiens, chats, poules); — partout, les locaux insuffisants où naît, vit et meurt l'habitant de la campagne, sont jonchés [pour ainsi dire] des malpropretés les plus malsaines. Partout croupissent sur le sol les eaux ménagères, pendant que les guénilles du ménage pourrissent au plafond; le mobilier est sordide, le lit fangeux et insuffisant. Voilà l'habitation rurale, sans exagération aucune; alentour, des fumiers et des ordures irradiant incessamment les miasmes les plus dangereux.

L'hygiène commande au paysan d'éviter pour sa maison les toitures de chaume, qui se pourrissent; d'élever le sol de son logement au-dessus du terrain ambiant: